

Compétences et contenus. Les curriculums en question,
François Audigier (dir.), Nicole Tutiaux-Guillon
(dir.)

Éditions De Boeck, 2008

Florence Robine



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/547>

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 16-17

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Florence Robine, « *Compétences et contenus. Les curriculums en question*, François Audigier (dir.), Nicole Tutiaux-Guillon (dir.) », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 49 | décembre 2008, mis en ligne le 28 juin 2011, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ries/547>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Compétences et contenus. Les curriculums en question, François Audigier (dir.), Nicole Tutiaux-Guillon (dir.)

Éditions De Boeck, 2008

Florence Robine

RÉFÉRENCE

François Audigier (dir.), Nicole Tutiaux-Guillon (dir.), *Compétences et contenus. Les curriculums en question*, Éditions De Boeck, 2008

- 1 L'ouvrage s'articule autour de huit articles de chercheurs en sciences de l'éducation également impliqués dans la formation des maîtres, issus de la réflexion menée au cours et à la suite d'un symposium du réseau Recherche en éducation et formation, en 2003. La question curriculaire, et en particulier les processus mis en œuvre lors d'une stratégie de changement, est particulièrement au cœur de ces contributions ; leur point commun étant l'introduction de la notion de compétences dans les réformes envisagées.
- 2 Après un premier article de portée assez générale, faisant le point sur la notion de compétence et sa complexité spécifique dans le cadre éducatif, les textes suivants s'entendent plus comme des études de cas portant sur des réformes emblématiques dans quelques pays francophones (Belgique, Suisse, France) ainsi que sur des éléments de politique éducative européenne (comme la politique d'éveil aux langues, ou la promotion de l'éducation à la citoyenneté).
- 3 Deux points d'ancrage transversaux apparaissent comme particulièrement saillants à travers les divers cas étudiés, et tout d'abord l'émergence d'une nouvelle professionnalité des enseignants.

- 4 Ces changements curriculaires, souvent profonds, engagent à l'évidence une modification importante de la conception même du métier d'enseignant et de la représentation qu'ont les professeurs de leurs missions. Ils laissent ainsi plus de place à l'autonomie et au jugement professionnel des enseignants. Ils demandent également des évolutions réelles des pratiques pédagogiques. C'est ce que montre Vincent Dupriez dans son analyse du décret dit « école de la réussite » pris en 1995 par la Communauté française de Belgique, où la mise en place de la continuité des apprentissages, de la pédagogie différenciée, de l'évaluation formative est centrale, entraînant la nécessité d'une coopération et d'une coordination majeure entre les professeurs. De même, l'article de François Baluteau sur la mise en œuvre en France de l'interdisciplinarité (via les itinéraires de découverte) ou celui de Nicole Tutiaux-Guillon sur l'évolution (difficile) d'une discipline scolaire comme l'histoire-géographie, montrent bien la nature des bouleversements qui sont attendus dans la pratique quotidienne de l'enseignant : il s'agit véritablement de travailler autrement, de développer des pédagogies de projet, l'autonomie des élèves, de changer de « paradigme pédagogique » qui demande une réflexion interne aux disciplines, une prise de conscience de la nécessité du changement, une modification essentielle de la place de l'enseignant et de celle de l'élève. L'article d'Olivier Maradan, sur la réforme curriculaire en cours en Suisse romande, à travers l'élaboration du plan cadre romand PECARO définissant les objectifs prioritaires d'apprentissage en termes de compétences, attire l'attention sur la difficulté particulière nouvelle de pilotage pédagogique que rencontrent les professeurs. Il s'agit désormais de naviguer entre un « horizon commun » représenté par l'ensemble des compétences visées par le programme, et « un effet plancher » constitué par les attentes minimales à un niveau de scolarité donné. Ceci confère à l'évidence des responsabilités nouvelles à l'enseignant, sans mésestimer toutefois le caractère multifactoriel de la réussite de l'élève. Tous les systèmes éducatifs qui se sont engagés sur la voie des réformes curriculaires élaborées en termes de compétences, et sur la définition de « socle » ou de « référentiels » de compétences sont, semble-t-il, confrontés actuellement à cette question cruciale et ... non résolue.
- 5 Le caractère prégnant du contexte social et politique est l'autre point saillant qui appelle l'attention.
- 6 Ces réformes curriculaires d'ampleur, articulées autour de la notion de compétences, ne peuvent se comprendre sans une attention au contexte dans lequel elles se situent. Elles traduisent une attente sociale forte ; les finalités de l'éducation évoluent, « dans le contexte de l'organisation du travail où les savoirs détenus par la personne ne suffisent plus à garantir une action compétente », comme le rappelle Marie Françoise Legendre.
- 7 Ainsi peut se comprendre la réforme déjà citée en Belgique, qui s'appuie sur une volonté politique adossée à une demande sociale importante, d'éradication de la pratique du redoublement. Pour autant, indique l'auteur, les décideurs ne se sont pas toujours donnés les moyens d'agir sur le contexte politico-social dans lequel s'ancre cette problématique : ainsi en est-il de l'absence de réflexion, ou de prise de position, sur la délicate question de la carte scolaire et de la répartition des élèves entre établissements.
- 8 On relève aussi, dans divers cas, l'importance des dimensions organisationnelles, comme celles des relations sociales au sein même de l'établissement comme à l'extérieur de celui-ci (rapports des enseignants avec les parents par exemple).

- 9 De même, ces fortes évolutions induisent-elles ou sont-elles corrélées à l'émergence de nouveaux objets de travail, dont les dimensions politiques, culturelles ne doivent pas être négligées ? Les auteurs le montrent bien dans leurs études sur le choix européen de politique « d'éveil aux langues » et d'éducation à la citoyenneté.
 - 10 Au final, bien que centré sur des études de cas spécifiques ancrées dans des contextes particuliers, l'ouvrage brosse un panorama cohérent des questions usuelles qui sous-tendent les évolutions curriculaires en marche, organisées autour de la construction de compétences. Bien documentés, ces textes constituent des références utiles et des exemples concrets illustratifs, sur lesquels peuvent s'appuyer ceux qui cherchent à penser au mieux les évolutions des systèmes, et corrélativement, celles des référentiels de professionnalité des maîtres.
-

AUTEURS

FLORENCE ROBINE

Inspectrice générale de l'Éducation nationale, France